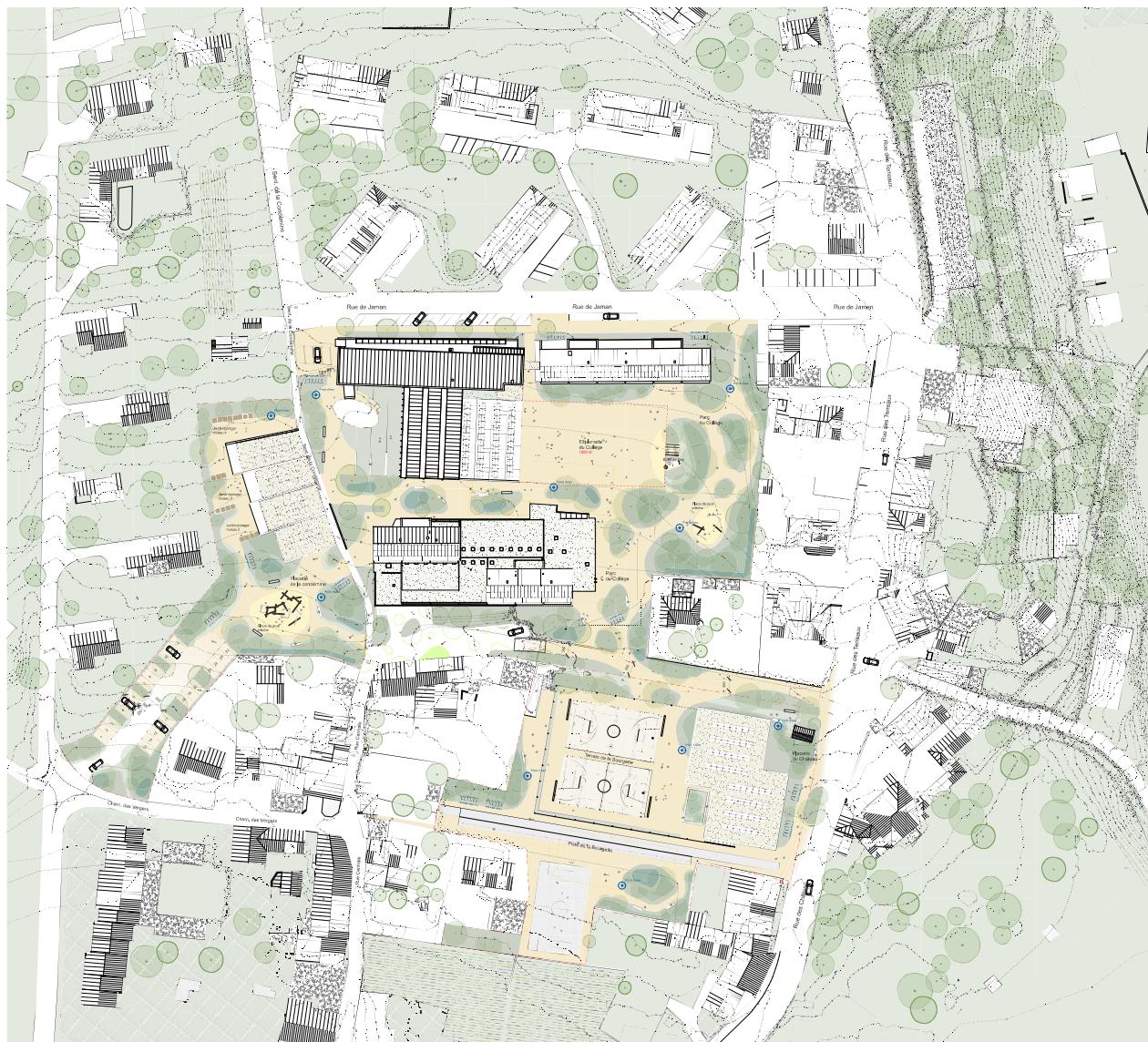
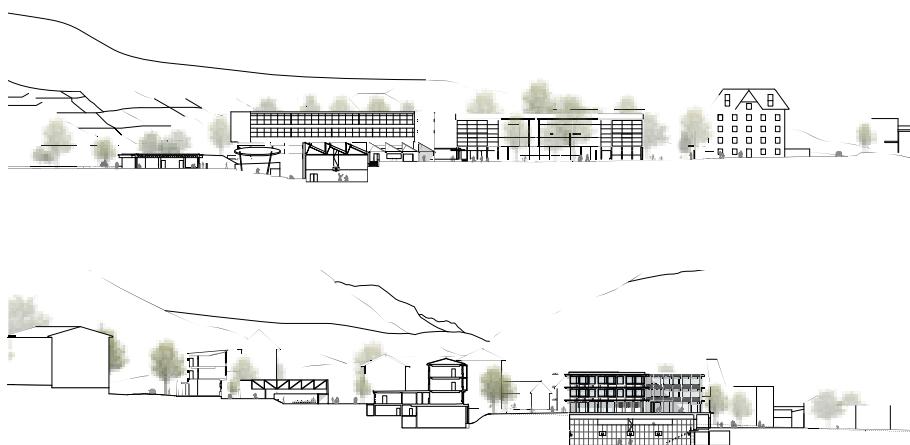


## MEP Agrandissement du site scolaire de Corsier-sur-Vevey



## INSCRIPTION DU PROJET DANS LE SITE

Le territoire destiné à accueillir le futur établissement scolaire bénéficie d'un emplacement stratégique au sein de la ville de Corsier-sur-Vevey. Il est en effet directement relié à un autre avec le cœur de la commune, tout en étant largement sur la zone sportive indépendante des deux. Cette situation offre une opportunité unique de créer une interface fonctionnelle et paysagère entre les deux entités.

Le site est actuellement marqué par la présence d'une voie d'accès, aujourd'hui dénué de caractère et de fonctionnalité. Il est également bordé par un mur qui sépare l'ancien terrain agricole de la circulation automobile, qui comprend la sécurité des élèves et permet la fluidité des chemins de piétons, mais aussi le traitement de sa pente grâce aux jardins scolaires, enracinés généralement de châtaigniers mûrs issus des nombreux mureaux historiques de la commune.

LECTURE DE L'EXISTANT ET PRINCIPES D'INTERVENTION

Tous les bâtiments existants sont conservés en état, à l'exception de la Grande Salle du Vevey College qui sera remplacée par un bâtiment plus petit qui intègre les autres constructions. Les bâtiments datant de 1970 doivent garder une forte identité et être intégrés dans le nouveau programme. Le territoire devra donc proposer un espace central «en vase millénaire» structuré par circulations et articulé par accès aux différents bâtiments existants. Le projet en propose une réinterprétation, en s'appuyant sur l'identité de ces derniers et leur intégration dans un nouveau programme d'espaces publics, et envoi une offre de services aux usagers. Celle-ci inclut alternativement de l'espace pour se reposer ou se divertir, pour se cultiver ou pour se renouveler, tout en tirant le meilleur des éléments anciens et nouveaux autour d'une identité commune.

INTENTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

Le projet cherche à instaurer une continuité sensuelle entre l'intérieur et l'extérieur, par un travail sur les espaces et les interfaces. Ces relations sont fondées sur la qualité de l'ambiance et la qualité de l'interaction des espaces, et doivent être accompagnées par l'hydrologie du site. La réqualification des sites vise à transformer les espaces extérieurs actuels, via l'aménagement de jardins scolaires et de zones de jeu pour enfants, tout en maintenant les éléments permis de se maintenir des sols, une sécurisation des cheminements et une harmonisation des espaces de jeu et de détente.

Le parcours ainsi conçu pourra se déplacer notamment vers le bas du site, trouver son aboutissement dans un parc sportif entièrement relié, renforçant l'encrage du groupe scolaire dans son environnement commun.

## PROGRAMME

Le programme scolaire se déploie sur deux entités physiques distinctes, reliées par des allées offertes et reliées par une série d'aménagements extérieurs nécessaires. En partie haute du site, le bâtiment principal abrite la grande salle de sport, les salles de classe et les bureaux administratifs existants. Ici, il existe une nouvelle identité pour le quartier, avec un espace de convivialité et de socialisation. En partie basse, le nouveau bâtiment scolaire regroupe les salles de classe et les équipements sportifs. Cet espace est positionné sur la topographie naturelle du terrain et prend en compte les contraintes liées à l'ancien mur et au relief.

La clôture de la Grande Salle du Vevey College libère un espace stratégique au sud du plateau scolaire pour ouvrir l'école à la ville et au quartier. Le plateau scolaire, avec ses bâtiments et ses espaces extérieurs, est intégré dans le dispositif des nouveaux aménagements extérieurs.

Le projet propose une intervention cohérente, qui tient dans la communauté du site existant tout en intégrant les éléments existants et en créant de nouveaux éléments pour répondre aux besoins scolaires, la sécurité des élèves et la mutation du paysage en cours.

Le nouveau bâtiment ouvrira les barrières entre le Rougier, l'école et le parc sportif, tout en créant un espace accessible et paisible adapté au contexte local et aux exigences contemporaines.

UN BATIMENT D'ENTRÉE A HAUTE VALEUR PAYSAGÈRE

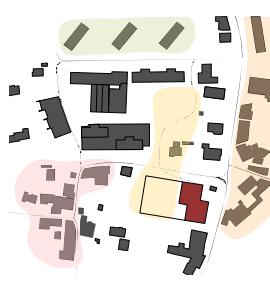
Implanté à l'entrée du nouveau bâtiment, cette entrée forme l'entrée principale du site. Elle a pour objectif d'encadrer le paysage, établir un lien de transition entre l'espace public et l'environnement du complexe scolaire.

Le projet respecte les principes fondamentaux des constructions existantes, notamment l'hiérarchie et la séparation des volumes, qu'il renforce dans une écriture contemporaine. À la fois sobre, élégante et fonctionnelle, la nouvelle entrée intègre les bâtiments existants.

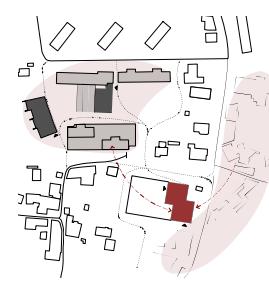
Le bâtiment constitue le nouveau site du dépôt pour les vélos et les scooters.

Par sa position et son traitement architectonique, ce bâtiment constitue le nouvelle tête du dépôt pour les vélos et les scooters.

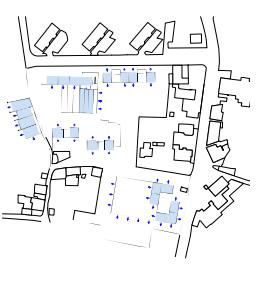
Le bâtiment intègre la nouvelle entrée et renforce les différences évidentes qui existent avec les bâtiments existants, zone sportive.



Le site scolaire forme un ensemble à présent du bâti et des espaces aux lieux environnementaux.



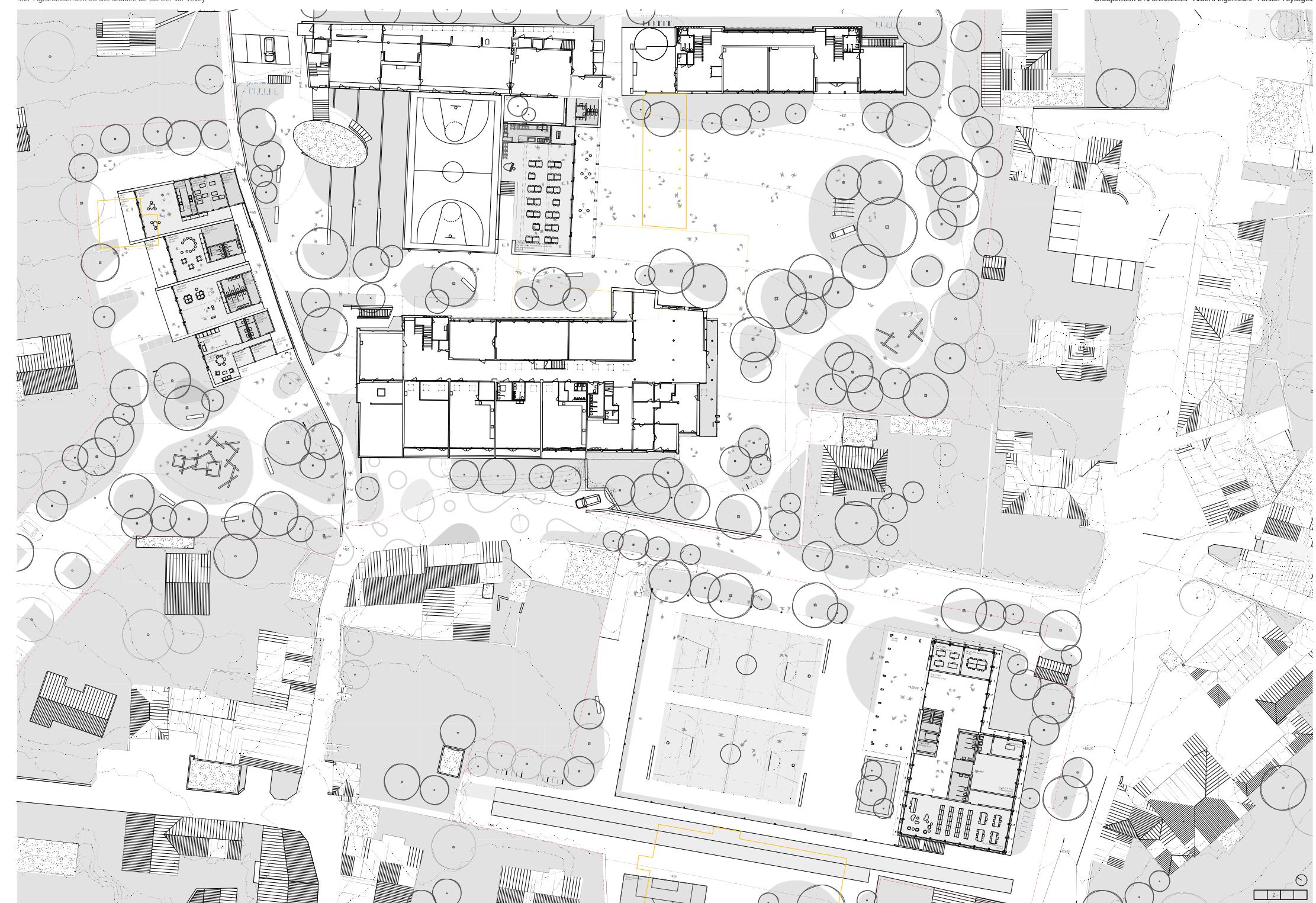
Accès principaux et entrées entre l'école et les bâtiments perdus.

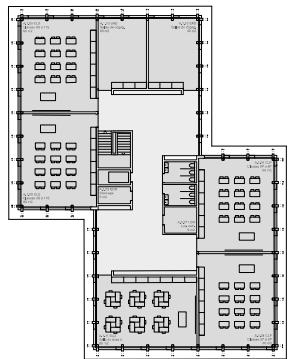
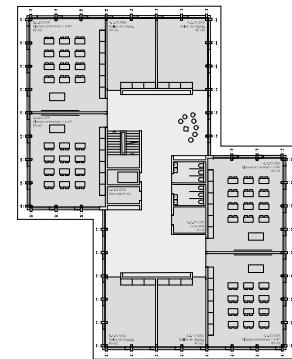
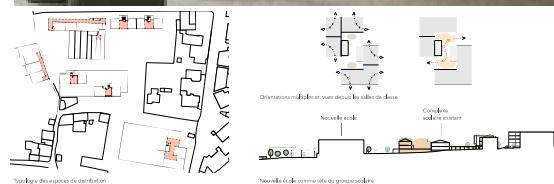


Orientation nord et vue depuis les salles de classe.



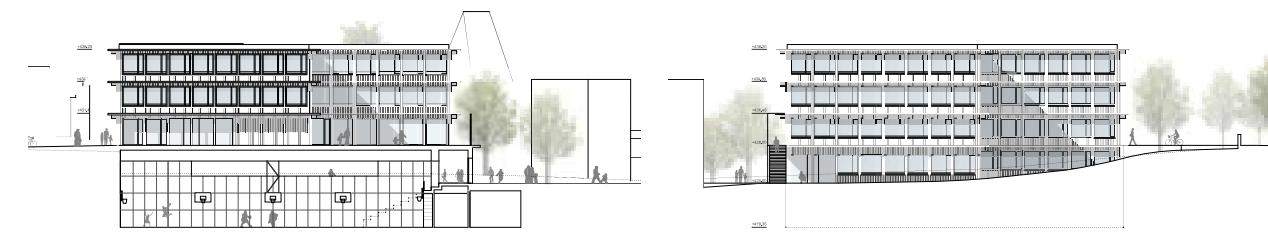
Espaces de construction.



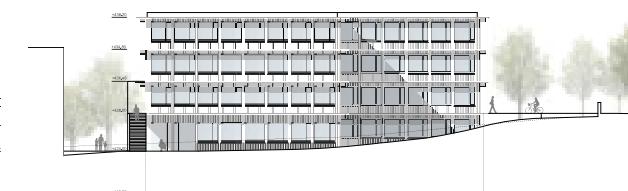


Etage 2 / Ecole 1/200

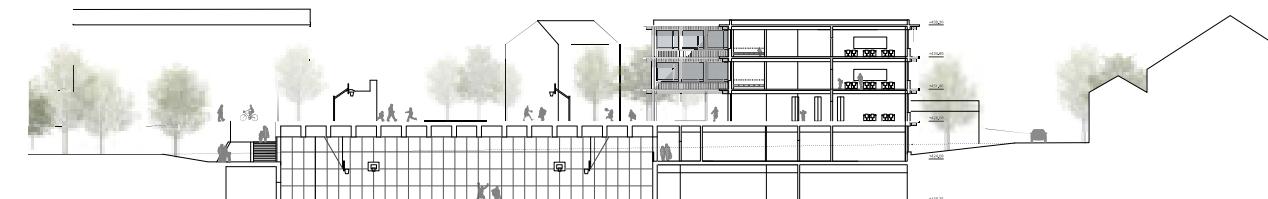
Etage 1 / Ecole 1/200



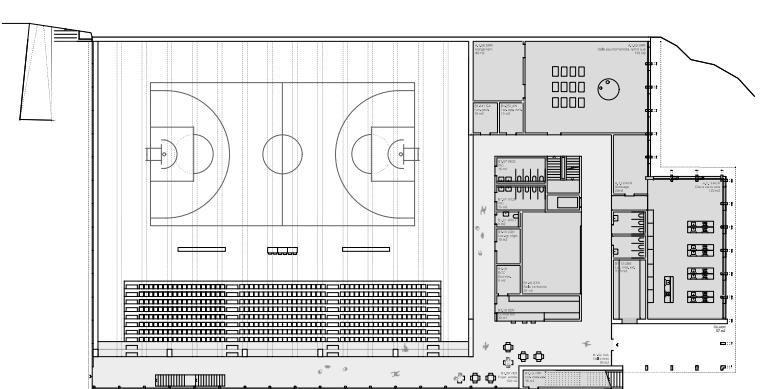
Coupé AA/A' / Ecole 1/200



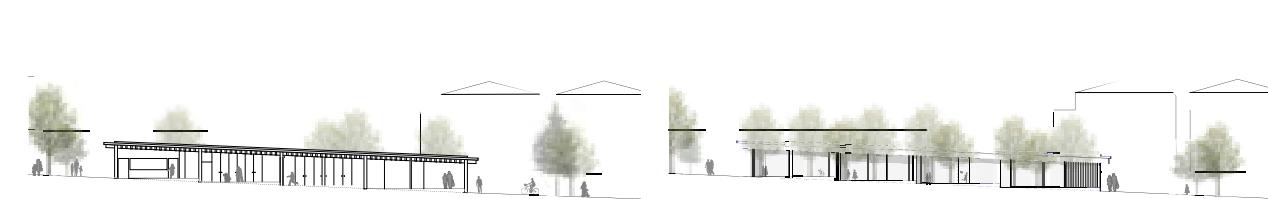
Façade Sud-Est / Ecole 1/200



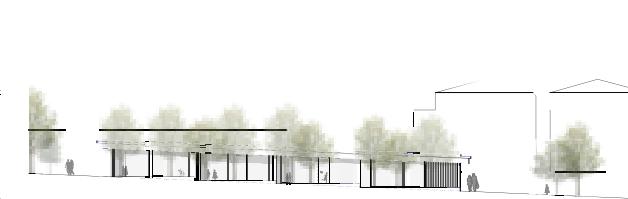
Coupé B-B' / Ecole 1/200



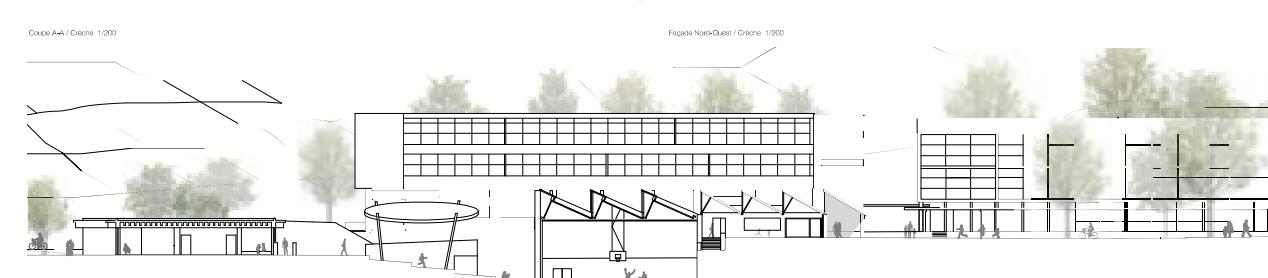
Sous-sol-1 / Ecole 1/200



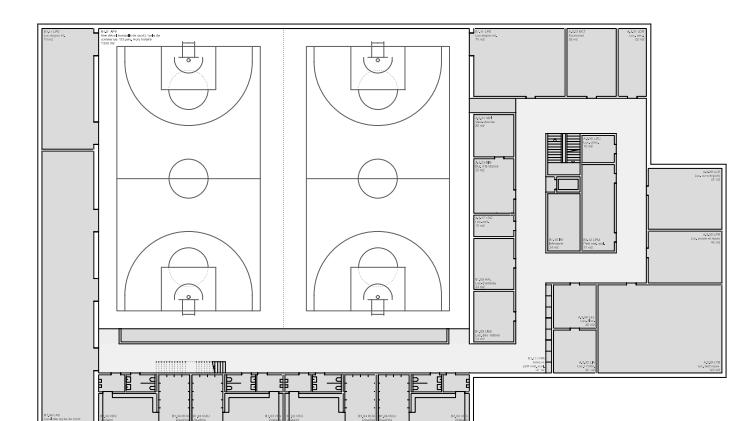
Coupé A-A' / Crèche 1/200



Façade Nord-Ouest / Crèche 1/200



Coupé B-B / Crèche 1/200



Sous-sol-2 / Ecole 1/200

